

7^{ème} Forum
Handi CAP Nouvelle Aquitaine
Mardi 10 Octobre 2017
Pavillon du PIN GALANT
34, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny –
33700 - MERIGNAC

REGLEMENT DU 7^{ème} FORUM REGIONAL HANDI CAP NOUVELLE AQUITAINE

I- OBJET DU FORUM Handi CAP Aquitaine

Le collectif Handi CAP Nouvelle Aquitaine organise depuis 2011 un forum régional annuel destiné à informer **les personnes touchées ou concernées par le handicap et la perte d'autonomie sur les loisirs accessibles** présents sur tous les départements de la NOUVELLE AQUITAINE.

Il permet de valoriser les offres accessibles et de qualité dans les domaines du tourisme, de la culture, du sport et des loisirs en général.

En 2016, le forum a rassemblé près de 1500 personnes et a permis à une centaine d'exposants issus de la nouvelle région d'être présents.

La thématique du Forum 2017 sera « la Nouvelle Aquitaine, à tout âge, accessible à loisir ».

II- PUBLIC CONCERNE

Toutes les personnes handicapées et leur famille, les professionnels et bénévoles concernés par le handicap et la perte d'autonomie, et tout public.

L'entrée est libre et gratuite.

III- LES EXPOSANTS

Qui peut exposer ?

Les exposants peuvent être des associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés qui se reconnaissent dans **les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**.

Les exposants poursuivent prioritairement un objectif d'utilité sociale en lien avec l'objet du forum. Ils appliquent les principes de l'ESS tels qu'ils sont définis par la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014 dont :

- Une gouvernance participative,
- La limitation de la lucrativité,
- La poursuite d'une utilité sociale...

Exposer quoi ?

Les exposants proposent uniquement de l'information sur des offres de loisirs accessibles dans le cadre des objectifs du forum (tourisme, sport, culture, loisirs).

L'objectif du forum est de proposer des offres accessibles « qualifiées » suivant les critères comme :

- des hébergements touristiques devant impérativement être labélisés « Tourisme et Handicap »
- dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs, des offres labellisées, des offres incluant des actions de médiation, d'accompagnement...
- pour les Offices de Tourisme, la priorité est donnée aux territoires qui mettent en œuvre une dynamique pour le développement d'une offre globale accessible (hébergements, loisirs, commerces, services...)...

Les exposants devront **strictement et exclusivement donner de l'information** sur les offres décrites dans le document d'inscription (à renseigner précisément sur le bulletin d'inscription pour diffusion sur programme ou autre support).

Tout projet d'exposer du matériel ou de réalisation d'animation doit être précisé dans le formulaire d'inscription. Une réponse sera ensuite apportée, compte tenu des contraintes d'organisation, de gestion de l'espace et de la sécurité,

Exposer comment ?

Le forum a pour objet de présenter en priorité les offres à des personnes touchées ou concernées par tous les types de handicap ou la perte d'autonomie, quel que soit l'âge et la situation de vie.

L'information doit être autant que possible accessible à tous. Les exposants mettront à disposition du public des documents adaptés sous différents supports : brochure, document téléchargeable, clé USB, site internet accessible, lien internet, etc.

IV- HORAIRES ET LIEU

Le forum aura lieu le mardi 10 Octobre 2017 au Pavillon du Pin Galant, 34 avenue du Maréchal de Tassigny, 33700 MERIGNAC. Les animations pourront se dérouler dans le Pavillon et aux alentours ainsi qu'aux abords du stade ROBERT BRETTE. La table ronde se déroulera à la Maison des Associations de Mérignac.

L'ouverture au public est de 10h00 à 18h00. Il est impératif de rester jusqu'à 18h, des visiteurs pouvant arriver en toute fin de journée.

V- PARKING/ TRANSPORT EN COMMUN

En voiture :

- Parking de la Maison des Associations : 55 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac
 - Parking de la Mairie : 60 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac
- Le stationnement devant le pavillon n'est autorisé que pour déposer des personnes ou charger ou décharger les véhicules

Transport en commun :

Tram A : arrêt Pin Galant

IV. REGLEMENT DU FORUM

Article 1 : les exposants et validation d'inscription

Pour tenir un stand, les exposants doivent s'inscrire en ligne via un formulaire dont le lien sera indiqué dans le mail d'invitation.

Ils devront apporter le matériel suivant leurs besoins pour la tenue des stands.

Les exposants n'auront pas à acquitter de droit, leur présence est gratuite.

L'objectif de ce forum est l'information et l'échange : les pratiques commerciales (vente, adhésion, souscription...) sont interdites durant le forum.

Le Comité de Coordination du collectif Handi CAP Nouvelle Aquitaine validera les demandes des exposants suivant les critères précisés dans le paragraphe III « exposants » et suivant le nombre de places disponibles.

Les exposants seront informés en suivant courant juillet 2017.

Article 2 : l'installation et la tenue des stands

- Un accès voiture sera possible pour déposer le matériel sur le parvis du Pavillon, ensuite le stationnement devra se faire sur les parkings cités au paragraphe V.
- Tous les stands seront préalablement équipés par l'organisateur d'une table de 1m80, de chaises et de 2 grilles (1m20/2m chacune).
- La préparation des stands par les exposants s'effectuera le 10 Octobre 2017 entre 8 h et 10 h impérativement.
- Les exposants doivent fournir une nappe pour leur table et leurs propres rallonges avec prise de terre de 5 m, multiprises et en parfait état de marche.
- **Un accès** internet en WIFI est possible.
- Les exposants s'engagent à être présents et à animer leur stand pendant toute la durée du forum, **soit de 10h à 18 h, du public arrivant encore en fin de journée.**

NB : Il est possible de solliciter des étudiants de première année en Ergothérapie pour « dépanner » la tenue de votre stand si vous deviez vous en absenter momentanément. Vous devrez les solliciter directement depuis leur stand ou en vous adressant à l'accueil du forum.

- Le démontage est prévu le jour même le mardi 10 Octobre 2017 entre 18h et 20h. Tous les volontaires seront les bienvenus.
- L'organisateur assurera le placement des exposants et se réserve le droit d'adapter l'espace dédié à chacun en fonction du nombre de participants et des contraintes de sécurité imposées par le chargé de sécurité le jour même.

Article 3 : la sécurité

- La sécurité du forum est définie par le cahier des charges du prestataire sécurité de la société PREVA.
- Les exposants s'engagent à respecter les consignes qui leur seront données dans le cahier des charges « sécurité exposants ».
- Durant toute la durée de leur présence sur le site, les exposants sont responsables de leur matériel (ordinateurs, panneaux, affaires personnelles...).
- Toute exposition de matériel ou animation fera l'objet d'une demande compte tenu des contraintes d'espace et de sécurité.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- L'espace est non-fumeur.

Article 4 : la restauration

Les exposants devront prendre en charge le coût et l'organisation de leurs repas. Ils trouveront à proximité : Food truck, brasserie du Pin galant, hypermarché. Des possibilités de restauration se trouvent également au centre-ville de Mérignac.

Article 5 : l'engagement de l'exposant

Les exposants s'engagent à respecter l'intégralité du Règlement de la manifestation, y compris le règlement de sécurité qui leur sera communiqué avant le forum.

**La demande d'inscription, repoussée au 16 juillet 2017 dernier délais
est à faire en ligne
(lien indiqué sur le mail d'invitation).**

Pour toute question ou problème d'inscription via le lien, contacter :

Laurence ROY, coordination du Forum : lroy@gihp-aquitaine.org
Nathalie PIAGGIO, secrétariat du Forum : npiaggio@gihp-aquitaine.org

**GIHP AQUITAINE
436 Avenue de Verdun
33700 – MERIGNAC
Tél : 05 56 12 39 39**

<http://www.gihp-aquitaine.fr/>